



N°20
05/10/2022



Animateur filière

Jean-Michel LHOÏTE
David BOUVARD
ACPEL
acpel@orange.fr

Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte :

Benoit VOELTZEL - CA17
benoit.voeltzel@cmds.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Maraîchage
Édition Nord NA
N°X du JJ/MM/AA »



Édition Nord Nouvelle-Aquitaine
Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur Formulaire d'abonnement au BSV

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

La sécheresse perdue !

- Durant la dernière période, les températures ont été relativement fraîches. Les prévisions annoncent une élévation assez sensible pour les prochains jours.
- On a « enfin » enregistré des précipitations plus significatives. Cependant, celles-ci sont très variables d'un secteur à l'autre.

Poireau

- **Mouche mineuse** : quelques piqûres de nutrition sont notées sur deux sites (la fréquence et l'intensité sont faibles).
- **Teigne** : des captures sont effectuées, mais elles sont localisées sur les deux sites du nord-ouest de la Charente-Maritime.
- **Thrips** : les dégâts sont généralement limités. Les conditions humides et pluvieuses sont peu favorables à ce parasite.
- **Rouille** : on ne note pas de symptômes significatifs. Les conditions plus humides (et douces) deviennent plus favorables à ce champignon.
- **Dépérissements** : un cas est noté en Charente.

Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte** : hormis pour le site du nord des Deux-Sèvres qui a capturé « juste en dessous » du seuil indicatif de risque, les captures sont très faibles ailleurs.
- **Septoriose** : le nombre de cycles est désormais élevé et les conditions sont devenues favorables à ce champignon.
- **Aster-Yellow** : on note de **très importants symptômes** en Charente-Maritime. Ailleurs, ces symptômes sont très fréquents, mais de moindre intensité.

Panier de légumes (salades, courgette, concombre...)

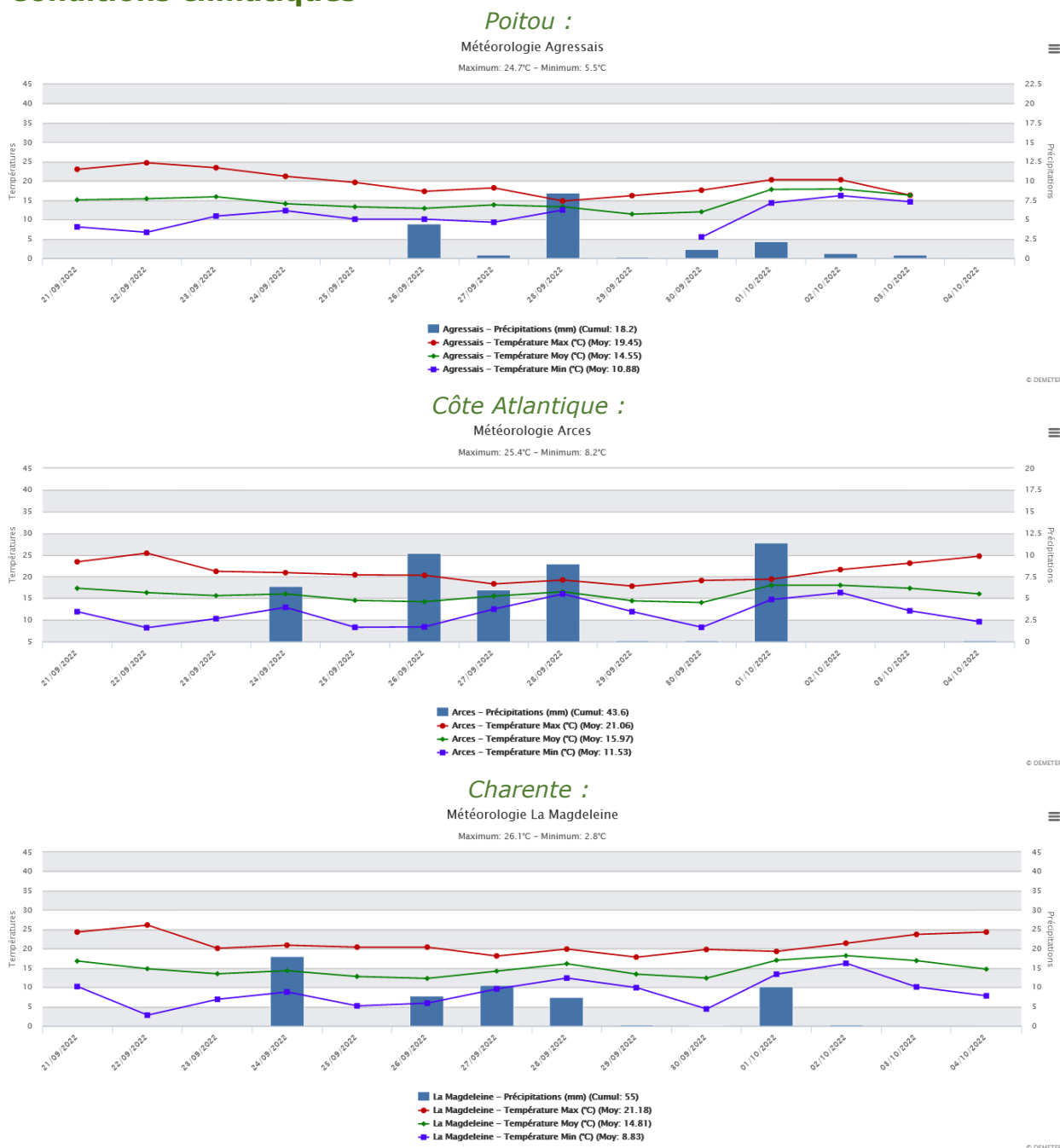
- **Acariens** : la pression exercée est encore forte sous-abris (concombre, aubergine, poivron, épinard...).
- **Pucerons** : des colonisations par des pucerons cendrés sont notées sur les choux.
- **Piérides** : des dégâts liés à cette chenille sont observés sur crucifères.

Note Abeilles

Liste biocontrôle : [ICI](#)

Situation générale maraîchage

• Conditions climatiques



En résumé :

- Depuis ce jour, on note une élévation sensible des températures. Celles-ci ont été fraîches pendant les deux dernières semaines (notamment avec une certaine fraîcheur matinale).
- On note enfin des précipitations significatives. Cependant, les cumuls sont très variables d'un secteur à l'autre (de 15 à 60 mm cumulés).

Poireau

Avec une situation de sécheresse, on a régulièrement noté un blocage végétatif. Un retard de développement se fait ressentir particulièrement pour les plantations de juillet. Les dernières pluies sont bénéfiques à des reprises végétatives. D'un point de vue sanitaire, la situation est encore saine.

- **Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)**

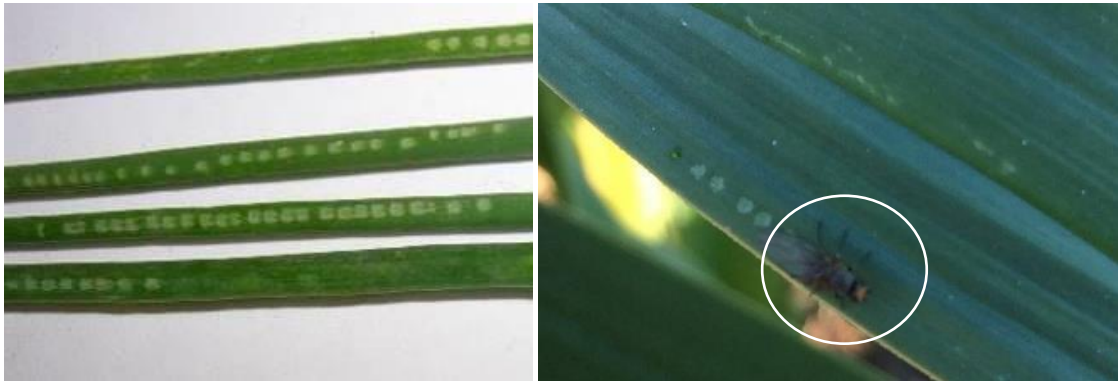
En production de poireau, en raison des dégâts potentiels, ce bioagresseur est particulièrement suivi en automne. Le suivi est réalisé par la mise en place de plants de ciboulette à proximité ou dans la culture de poireau, puis l'observation de « piqûres de nutrition » très spécifiques de l'activité de cette mouche.

Observations du réseau : durant les deux dernières semaines, deux sites (dans le nord des Deux-Sèvres et dans le Centre-Charente) ont enregistré une très légère activité (1 à 2 plants de ciboulette sur 10 présentent des piqûres de nutrition caractéristiques). Cela reste **très faible en fréquence et en intensité**, mais cela invite à **maintenir une surveillance**.

Évaluation du risque : maintien d'une très légère activité de nutrition sur deux des 5 parcelles suivies. Les relevés des prochaines semaines seront importants dans l'appréciation du risque.

Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filet de protection au bon moment sur la culture plantée (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (suivis des piqûres de nutrition).



Alignements de piqûres caractéristiques sur ciboulette et sur poireau (avec la mouche en activité)

(Crédit Photos : ACPEL et Benoît VOELTZEL - CDA17)

- **Teigne (*Acrolepiosis assectella*)**

La surveillance de cet insecte par capture (capsule de phéromone spécifique sur plaque engluée) est primordiale car les dégâts potentiels sont importants, notamment en maraichage AB.

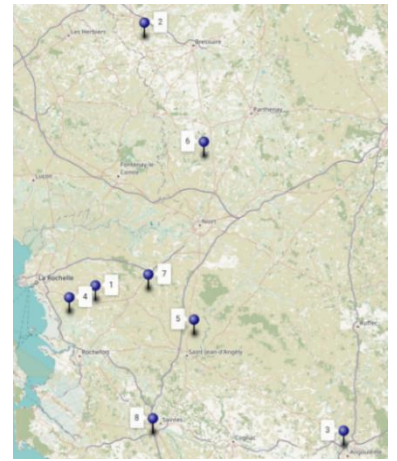
		Nombre de teignes relevées par semaine (pour 2 pièges)														
Se	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	
1	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6		
2		0	0	0		0	0	0		0	0	0	0		0	
3			0	0	0	1	0			0	0	0		0	0	
4				7	3	1	0			3	1	2	0	6	7	
5				0	0				0		0			0		
6				0	0				0		0			0		
7					1			0		0	0	0		0	0	
8						0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Observations du réseau : les deux sites proches de La Rochelle (17) capturent encore quelques teignes (le risque de dégâts tardifs est donc présent). Hormis pour ces deux sites, depuis le début du suivi, on ne note pas (ou peu) de captures. Quelques dégâts avaient été observés en début de saison, quelques traces anciennes peuvent subsister.



Piège et capsule de phéromones, teigne engluée, dégâts potentiels (Crédit Photo : ACPEL et Benoît VOELTZEL - CDA17)

Évaluation du risque : le risque persiste sur le secteur du nord-ouest de la Charente-Maritime (piégeage toujours en cours). Ce risque est faible pour les autres secteurs suivis.



• Thrips (*Thrips tabaci*)

Avec les conditions sèches de l'été, on pourrait penser que le thrips a bénéficié de conditions idéales à sa biologie. Cependant, hormis quelques parcelles, les atteintes sont relativement limitées en fréquence d'observation et en intensité des piqûres. Celles-ci sont légèrement plus marquées sur les plantations de juillet, en comparaison de celles de juin. De plus, dernièrement, les conditions pluvieuses ont été peu favorables à ce parasite.

Évaluation du risque : le risque est présent, mais s'exprime généralement peu.



Pression exercée par les Thrips : ① Moyenne (Crédit Photo : ACPEL) - ② Faible (Crédit Photo : Sylvie SICAIRE - CDA16)

• Rouille (*Puccinia porri*, *Puccinia allii*)

A ce jour, on ne note pas de foyers significatifs de rouille sur poireau. Les conditions sèches n'ont pas été favorables à ce champignon. Les pluies récentes et les conditions douces sont plus adaptées à ce champignon.

Évaluation du risque : pas de manifestations significatives de la maladie actuellement, mais les conditions climatiques actuelles deviennent plus favorables à ce champignon.

• Dépérissement de plantes

Lors de suivis techniques, un cas sévère de dépérissements a été observé en Charente. Plusieurs causes (seules ou en complexe) peuvent expliquer ces atteintes au plateau racinaire des poireaux qui conduisent jusqu'à des manifestations sur la plante entière (dessèchement et affaissement des feuilles).

Dans le cadre de ces dépréciations et de mortalité des poireaux, les travaux montrent que les causes sont multiples et se manifestent différemment. Plusieurs pathogènes ont été rencontrés : le plus largement répandu est *Pyrenochaeta terrestris*, mais également différents *Fusarium* (*F. culmorum* et *F. avenaceum* principalement) et enfin *Rhizoctonia solani*, *Colletotrichum circinans*, *Botrytis porri*...



Dépérissements complets des plantes observés en Charente (Crédit Photos : Sylvie SICAIRE - CDA16).

Évaluation du risque : la problématique est localisée, mais les conditions de l'année peuvent favoriser le développement de certains champignons pathogènes.

Carotte et céleri-rave

• **Maladie de la porcelaine (Aster-Yellow) sur céleri**

Certaines années, on enregistre des pertes de plantes liées à l'Aster-Yellow (*Candidatus Phytoplasma asteri*), mais cela concerne généralement un petit pourcentage de céleris. En 2022, cette problématique est **particulièrement importante** sur le secteur de production spécialisé de la vallée de l'Arnoult (17), mais aussi plus largement sur l'ensemble de la région. Peu de parcelles sont indemnes et certaines sont très fortement touchées (de 5 à 80% de plantes jaunes ou mortes). La mortalité des plantes est rapide et continue depuis fin juillet.

*Suite à des analyses, l'hypothèse d'une problématique « conjointe » liée à la bactérie *Candidatus Liberibacter solanacearum*, n'est pas validée par le laboratoire LSV-ANSES d'Angers. Ainsi, en attente de confirmation, l'Aster-Yellow (*Candidatus Phytoplasma asteri*) serait le responsable de ces pertes très importantes.*

Habituellement, des plantes peuvent être infectées et exprimer ou non les symptômes. Les conditions de l'année avec de nombreux stress semblent expliquer l'expression de symptômes allant jusqu'à la mortalité des plantes. Hypothèse d'une transmission importante, puis d'une forte expression en raison :

- De fortes températures, sur la durée, peu favorables à une culture comme le céleri.
- D'une sécheresse importante, difficultés à assurer les irrigations nécessaires.
- Des enherbements souvent importants cette année, concurrence....
- Des phytotoxicités subies par les interventions herbicides de rattrapage.
- Les hypothèses de contaminations uniquement pour les plantations avant le 10 mai ou suivant l'origine des plants (pépiniéristes) ne se vérifient pas dans tous les cas.



Fréquence et intensité d'atteintes par l'Aster-Yellow particulièrement élevées en 2022 : de nombreux plants jaunes, mais aussi beaucoup de mortalité (Crédit Photos : ACEPEL et Benoît VOELTZEL - CDA17).

Évaluation du risque : le risque est à relier à l'année, à des contextes favorables à l'expression de ce phytoplasme, comme les stress : sécheresse, phytotoxicité liée au désherbage, mais aussi au vol d'un insecte vecteur de ce microorganisme (espèce à valider).

• **Mouche de la carotte (*Psila rosae*)**

En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeages **à la parcelle** permet d'identifier les périodes à risque.

Observations du réseau : on enregistre un piégeage significatif (juste en dessous du seuil indicatif de risque pour la carotte, de 0,1 mouche/jour/piège) sur le site de piégeage du nord des Deux-Sèvres.

Ailleurs, on ne capture pas (ou très peu) de mouche de la carotte (même sur le secteur de production de céleri-rave de la vallée de l'Arnoult en Charente-Maritime).



Depuis le début de la campagne, le niveau de capture de ce ravageur a été faible. Cependant, **la surveillance des pièges doit se poursuivre**, car le vol d'automne (3^{ème} vol du cycle habituel de cette mouche) peut être le plus dommageable.

		Nombre de mouches relevées par semaine sur 5 panneaux par parcelle																						
Sem		17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39
Carotte	1	0	0	0	3		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	2			1	1	0																		
	3					1	0	1	0	0	0	1	1											
	4										0	0	0		0	0	0		0	0		0		3
	5										0		0		0			0		0			0	
	6												0	0	0	0	0	0			0	0	0	0
	7												0											
Céleri	1			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1		1
	2			0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0		0
	3			1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0		0
	4						0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0

Évaluation du risque : l'évaluation doit se faire à la parcelle, d'où l'importante de la mise en place de suivis individualisés à l'exploitation : ainsi, pour le site du nord des Deux-Sèvres, le seuil indicatif de risque est presque atteint. Le risque est faible sur les autres sites.

Rappel des dégâts potentiels :



Dégâts possibles sur carotte et céleri-rave (Crédit Photos : ACEPEL)

Rappel des mesures alternatives et de la prophylaxie :

- La pose de filet de protection (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (pièges chromatiques).
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle car il ne faut pas sous-estimer l'importance de la régulation naturelle par les auxiliaires.
- Pour plus d'informations se référer aux documents en lien ci-après :
 - Rappel de la biologie de la mouche « le point sur la mouche de la carotte, Ctifl », lien [ICI](#).
 - Présentation des travaux réalisés en Pays de Loire « protection des cultures de carotte contre la mouche *Psila rosae* (Projet AGREABLE) », lien [ICI](#).

• **Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)**

On observe des symptômes significatifs de septoriose sur céleri-rave sur une des quatre parcelles suivies sur le secteur de Trizay (17).

Les données météo des secteurs de Trizay (17), d'Agressais (86) et du nord de la Charente sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL/Ctifl SEPTOcel (sur Inoki®). Pour des plantations à partir du 1^{er} avril, les données des cycles du champignon au 04 octobre, sont :

Site station	Nombre de cycles	Dates théoriques des prochaines sorties de taches
Trizay (17)	7	Contamination du cycle 7, les 15 et 16 septembre, puis du 28 septembre au 03 octobre - Sortie de taches du cycle 7, les 06 et 07 octobre, puis du 19 au 25 octobre.
Nord Charente	7	Contamination du cycle 7, les 15 et 16 septembre, puis du 28 septembre au 03 octobre - Sortie de taches du cycle 7, les 06 et 08 octobre, puis du 20 au 26 octobre.
Agressais (86)	6	Contamination du cycle 6, du 1 ^{er} au 3 octobre. Sortie de taches du cycle 5 en cours et du cycle 6 du 24 au 26 octobre.

NB : ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 1er avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, des plantations très précoces et/ou dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.

Évaluation du risque : le risque est élevé en raison du nombre de cycles et de conditions favorables (pluies récentes, humidité matinale...).

Mesures alternatives et prophylaxie :

- Pratiques d'irrigation : les cycles de la septoriose du céleri sont très liés à l'humidité. Ainsi, il est important d'éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou en début de nuit).



Symptômes de septoriose sur céleri rave (secteur Vallée de l'Arnoult) (Crédit Photos : ACPEL)

• Acariens

Sur le secteur spécialisé de la vallée de l'Arnoult, on a noté ces dernières semaines la présence importante de foyers d'acariens (araignées rouges). Cette année, les assèchements de la végétation ne s'expliquent pas uniquement par des brûlures du feuillage (températures et phytotoxicités). Les conditions sèches et chaudes de l'été ont été particulièrement favorables à ce ravageur.



Acariose sur céleri rave : présence de larves et d'adultes (Crédit photo : Benoît VOELTZEL - CDA17)

Évaluation du risque : les conditions de l'année (chaudes et sèches) ont été particulièrement favorables. Depuis, les conditions plus humides et plus fraîches limitent fortement le risque.

• Alternaria sur carotte (*Alternaria dauci*)

Dans le cadre de suivis techniques, des assèchements du feuillage dus à de l'alternariose sont notés en Charente. Pour en savoir plus sur la biologie et les risques de confusion, voici le lien vers une page du site Ephytia : [ICI](#).



Symptômes d'Alternaria sur feuillage (Crédit Photos : Sylvie SICAIRE – CDA16 et le site Ephytia (SRAL centre).

- **Carotte en systèmes maraichers**

La conduite de la culture a été compliquée en raison des conditions de l'année et des difficultés de gestion de l'irrigation (re-semis, racines difformes et fourchues...).



Carottes fourchues (Crédit Photos : Sylvie SICAIRE – CDA16).

Sur différents autres légumes

- **Piéride du chou (*Pieris brassicae*)**

Dans le cadre de suivis techniques, la présence de dégâts de piérides du chou est toujours notée. Ces dégâts sont liés à la fois à la consommation des jeunes feuilles du cœur du chou par la chenille, mais aussi en raison de la présence de déjections.

Évaluation du risque : le risque est présent, mais plutôt en diminution.



Chenilles et présence de déjections caractéristiques (Crédit Photo : Benoît VOELTZEL et Héléna MINET - CDA17-79)

Lien vers une fiche sur la biologie de cet insecte sur le site insecte.net : [ICI](#).

- **Pucerons cendrés du chou (*Brevicoryne brassicae*)**

Dans les Deux-Sèvres notamment, mais aussi plus largement, des colonisations de cultures de choux par le puceron cendré sont notées. D'autres pucerons (puceron vert : *Myzus persicae*) sont également observés en Deux-Sèvres sur d'autres cultures (exemple de l'épinard).

Évaluation du risque : le risque est présent, d'autant plus sur les cultures de choux frisés.

Lien vers une fiche sur la biologie de *Brevicoryne brassicae* (puceron cendré) sur portail ECOPHYTOPIC [ICI](#).



Pucerons sur chou (Crédit Photo : Héléna MINET - CDA17-79)

- **Acariens**

Sur l'ensemble des secteurs, on note toujours la présence d'acariens sur nombreuses cultures sous abris (concombre, aubergine, épinard...). La pression est encore significative.

Évaluation du risque : le risque est présent. La pression exercée par le ravageur est notable particulièrement sur les sites qui ne pratiquent pas la PBI.



Acariose sur concombre et sur aubergine (Crédit Photo : Sylvie SICAIRES - CDA16)

Notes nationales et informations

- Lien vers la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle en date du 12 septembre 2022 » : [ICI](#).
- Abeilles, des alliées indispensables de la production



Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le [site Ecophytopic, ICI](#). Lien vers la plaquette « Plaquette pratique et protection insectes pollinisateurs ECOPHYTO », [ICI](#).

Note d'information de DRAAF/SRAL sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques [ICI](#).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CDA 17 et 79, FRAB et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".